

COMMUNE DE SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 25 JUILLET 2008

Présents : Benoit SIMONNIN, Martine CIRET, Claudine BOCQUEL, Jean-Pierre MOREAU, Jacques DAUDIN, Christophe CHARRIER, Christine MAUVISSEAU, Dominique CORMIER, Serge GACHE, Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN, Loïc FONTAINE.

Absents excusés : Patrick MENON, Sophie MILTEAU, Sylvain BRETON, Christophe ROCHEREAU.

La séance est ouverte par M. Le Maire à 20 H 40.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre MOREAU

ATTRIBUTION DE TERRE AGRICOLE :

Le conseil municipal décide d'attribuer à Monsieur Bernard LEROUX la parcelle ZV N° 12 d'une superficie de 1 ha 67 ca située à Ville rbon dont la Commune est propriétaire. Cette parcelle était exploitée précédemment par Monsieur Jean-Paul GAUVIN, parti à la retraite.

CORRESPONDANT « INFRASTRUCTURES » :

Agglopolys demande à la Commune de désigner un correspondant qui sera le contact privilégié de sa commission Infrastructures et travaux, notamment en matière de recherche de renseignements ou de prises de rendez-vous sur place.

Le conseil propose Monsieur Jean-Pierre MOREAU.

CONTENTIEUX ASSAINISSEMENT :

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il a reçu le 12 juillet dernier du Tribunal Administratif d'Orléans une copie de la requête présentée par un particulier de la Commune à propos d'assainissement en l'encontre d'Agglopolys. Monsieur le Maire a demandé le concours d'un avocat afin d'examiner les éventuelles conséquences pour la Commune.

POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS :

- PERIMÈTRE DU CHÂTEAU D'EAU

Les travaux chez Monsieur Marc CHAURIN ne sont pas encore terminés. Ceux chez Monsieur Jacques DAUDIN concernant l'exploitation le sont, mais au niveau particulier il n'y a encore rien de fait. Les autres particuliers concernés seront prochainement contactés pour envisager la suite des travaux à réaliser.

- LOTISSEMENT DE LA MARTINIÈRE

En ce qui concerne la dernière parcelle à acquérir, aucun arrangement à l'amiable n'étant possible, le dossier d'enquête parcellaire en vue de l'expropriation va être envoyé à la Préfecture.

Certains propriétaires autour du lotissement ont fait part à M. le Maire de leur intention de vendre leur terrain.

Les parcelles du lotissement, pour l'instant en friche, vont être nettoyées.

- **ZONE DES GRANDS CHAMPS**

Les propriétaires de cette zone souhaitent la développer, mais celle-ci étant située en zone 2AU au PLU, le projet ne sera pas réalisable dans l'immédiat.

- **FORFAIT COMMUNAL ECOLE PRIVÉE**

Le dossier a été transmis au SIVOS qui en a la charge.

 **COMMISSION IMPÔTS DIRECTS**

Ont été désignés par le Directeur des services fiscaux de Loir-et-Cher :

Commissaires titulaires

Mme CIRET Martine

M. MENON Patrick

Mme BOCQUEL Claudine

Mme MILTEAU Sophie

M. MOREAU Jean-Pierre

M. RIGAUT Jean-Jacques (hors commune)

Suppléants

Mme MAUVISSEAU Christine

M. CORMIER Dominique

M. BRETON Sylvain

M. GACHE Serge

Mme CHESNEAU Marie-Ange

Mme RICHAUDEAU Patricia (hors Commune)

 **VIREMENTS DE CRÉDITS**

Un virement de crédits est nécessaire pour l'achat des matériels suivants :

- Une tondeuse (En remplacement d'un matériel devenu hors d'usage)
- Un taille-haie sur perche (Matériel professionnel adapté aux travaux à accomplir)
- Un abribus (Pour mettre devant l'École pour les enfants prenant le car scolaire)
- Un banc (En remplacement d'un banc disparu sur la Levée de la Loire)
- Six corbeilles et trois poteaux (Remplacement d'existants et nouvelles implantations)
- Un cendrier sur pied (Pour l'entrée de la Mairie)

 **QUESTIONS DIVERSES**

- **SUBVENTIONS 2008**

Courrier de remerciements de la part de l'association des conciliateurs de justice et du CFA Métiers du Bâtiment pour le versement d'une subvention par la Commune.

- **INTERNET HAUT DÉBIT**

La commune de Saint-Denis-sur-Loire fait partie des 29 communes pré-identifiées par l'étude technique commandée par le Conseil Général du Loir-et-Cher à France Télécom en novembre 2007.

Parmi ces 29 communes, Saint-Denis est classée dans la seconde étape de déploiement des NRA (Zone d'Ombre), qui est projetée à partir de l'année 2009.

M. le Maire a écrit au Président du Conseil Général pour le remercier et lui faire part de son empressement à voir ce dossier aboutir.

- **OFFRE D'EMPLOI**

Insertion d'une annonce dans la bourse de l'emploi, pour un poste à mi-temps d'adjoint-administratif 2ème classe. Plusieurs réponses ont déjà été reçues.

- **EMPLOYÉS COMMUNAUX**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de son entière satisfaction devant le travail accompli par les employés communaux malgré l'incivisme de certains de nos concitoyens, par exemple aux abords des containers de tri sélectif.

- **PROCHAINE REUNION** : Mercredi 27 Août 2008 à 20h30 (si l'ordre du jour le nécessite).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10.